

OMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR R LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5879

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SIKAR DALIKA

Date de naissance : 25.05.53

Adresse : 28 Bd Oul. Rabii Ben Hachem EZZAHRA

n° 6 EASA
Tél. : 0664506936

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Amina LATIFI EP. HALLI
Dermatologie - Vénérologie
102, Bd. Oum Errabii Hay Mazraa
Résidence Salma 1^{er} Etage - Casablanca
Tél. : 05 22 89 76 52

Date de consultation : 07-05-2012

Nom et prénom du malade : SIKAR DALIKA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 05-05-2012

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.10.22	CC		35000	Docteur Amina LAKHDAR - Vendredi 07/10/2022 Dernier paiement de la facture 35000 102, Bd. Oum Errabbi Hay Résidence Seima 1, Baga Casablanca N° T.F. 1522897652
10.10.22	Consultation			ED. HALLI Néurologie Mazola

EXECUTION DES ORDRES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	DEMANDEUR 102, Bd. Oum El Kheïd - Casablanca Résidence Felma 1 ^{er} étage - Case 1652 Tél. : 22 80 76 52
Dr. Adnane BIDAH	05.10.22	790.50
	10-22	126.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

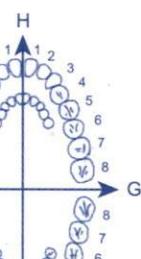
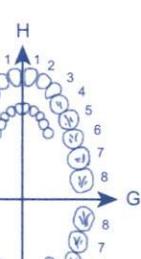
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ \hline & 35533411 \quad 11433553 \\ \hline B & \end{array} $ <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Doctor Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

- Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Cosmétologie
- Chirurgie de la peau
- Allergologie
- laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتالسيمية
طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

- أمراض الجلد والشعر والأظافر
- التجميل
- الأمراض التالسيمية
- العلاج بالليزر
- جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le : 26 DS 10-32

الدار البيضاء في

PHARMACIE OUM ERRABII

Dr. Adnane BIDAH

49, Boulevard Oum Errabii Hay HASSANI
El QULFA - CASABLANCA Tél. 05 22 90 86 72



15.10.20

Medka

38.00

- lava ou Alcooliel nem laot aner
el bie preg

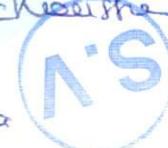
87.30

- Dermofix crème



84.20) on le soi eet la soi es soi de soi

- Dermofix nudes



321.00

- lacerol stelen pleesga

caldeca de sonop (le soi es soi)

20.00

- xerol 30 neme Ret

Doctor Amina LATIFI EP HALLI
Dermatologie - Vénérologie
102, Bd. Oum Errabii Hay Mazola
Résidence Selma 1er étage - Casablanca
Tél. 05 22 89 76 52
GSM : 06 60 74 36 36

102, Bd Oum Rabii Hay Mazola. Résidence Selma 1er étage - Oulfa - Casablanca - Tél : 05 22 89 76 52 - GSM : 06 60 74 36 36

102، شارع أم الريـبـع حـيـ مـازـولاـ إـقـامـةـ سـلـمـنـ الطـابـقـ الـأـوـلـ -ـ الـأـلـفـةـ -ـ الدـارـ الـبـيـضـاءـ -ـ الـهـاتـفـ :ـ 05 22 89 76 52

06 60 74 36 36



SVR

LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

200.000

CREME PIEDS
XERIAL 30

Pure urea 30%

NUTRI-RÉPARATEUR
HYDRATANT 24H
PRÉVENTION CALLOSITÉS

NUTRI-REPAIR
24H' MOISTURISING
CALLUSES PREVENTION

AM81 0225
LOT PER

Prix

98.00

Dermofix® crème
Sertaconazole
PROMOPHARM S.A.
Barcode: 6 118000 240259

LOCERYL 5%
Veins a ongles médicamenteux x
Flacon de 2.5 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV: 321.00 DH
Distribué par SOIHEMA
B.P.N. 1.271.82 Bouskoura Maroc

6 118001 070381
Barcode: 6 118001 070381

امورود

74.20

87.30

1 OCT 2006
PER 03725
PP 87 DH 30

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

- Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Cosmétologie
- Chirurgie de la peau
- Allergologie
- laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتاليسية
طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

- أمراض الجلد والشعر والأظافر
- أمراض الحساسية
- الأمراض التاليسية
- التجميل
- العلاج بالليزر
- جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le : 16-10-22

PPU: 126,30 DH
LOT: 649741
PER: 03/24



PHARMACIE OUM ERRABII

Dr. Adhane BIDAH
Boulevard OUM ERRABII HAY HASSANI,
OUMERRABII, CASABLANCA Tel. 05 22 99 88 72



126180
Augmenté pochet 15

1 pochet 15 (108)

- 1 pochet 15

1 pochet

Docteur Amina LATIFI EP. HALLI
Bermatologie - Vénérologie
102, Bd Oum Errabii Hay Mazola
Résidence Selma 1^{er} étage - Casablanca
Tél.: 05 22 89 76 52